



Arrondissement  
de Torcy

Canton de  
Pontault-Combault

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil municipal**

Séance du 11 mai 2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 39  
Présents : 38  
Excusés : 1  
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le ONZE MAI, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 5 mai 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TASD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPLY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Madame PHONGPRIXA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Madame DE ALMEIDA - Madame TCHERKEZOV - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Monsieur RACCAH - Madame FILLION - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

**ABSENT(S) EXCUSE(S) :** Monsieur NOVAIS .

**ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :**

**POUVOIRS :** Monsieur NOVAIS à Madame ARBIA

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Sophie PIOT

## SEANCE DU 11 MAI 2026

N°2026\_05\_11-18

Ref : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables

**Objet: Convention de mise à disposition d'un local de la société Pagny Associés à la commune pour l'installation d'une boutique éphémère**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention ci-joint,

**CONSIDERANT** que pour poursuivre la redynamisation de son tissu commercial et continuer à soutenir l'artisanat local, la ville souhaite renouveler la mise en place d'une boutique éphémère à Pontault-Combault,

**CONSIDERANT** qu'en vue de continuer à soutenir les artisans sans pas de porte, les artistes et les porteurs de projet en devenir, il convient de leur proposer un lieu de diffusion et de production afin d'ouvrir ces propositions à un large public,

**CONSIDERANT** que la ville de Pontault-Combault souhaite reconduire la location d'un local de la société Pagny Associés situé au 102, avenue du Général De Gaulle, pour un loyer symbolique de 450 € TTC, mensuel charges et entretien compris,

**CONSIDERANT** que la ville de Pontault-Combault souhaite poursuivre le développement dans ce local d'une boutique dite « éphémère » pour répondre aux besoins des porteurs de projet en recherche d'emplacement afin d'expérimenter des activités liés au commerce, à l'artisanat et au domaine artistique,

**CONSIDERANT** qu'afin de redéfinir les conditions de location dans le cadre de ce renouvellement, ainsi qu'autoriser la ville à continuer à le mettre à la disposition des commerçants et artisans souhaitant exposer de manière temporaire, une convention de mise à disposition du local doit être signée entre les parties (en annexe),

**CONSIDERANT** l'avis de la commission aménagement / travaux du 30 avril 2026,

**Le Conseil municipal,**

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

**APPROUVE** le renouvellement de la mise en place d'une boutique éphémère dans les locaux de la société Pagny Associés au 102 avenue du Général de Gaulle à Pontault-Combault,

**APPROUVE** les termes de la convention de mise à disposition du local par la société Pagny Associés à la commune, moyennant un loyer symbolique mensuel de 450 € TTC, charges et entretien compris.

**AUTORISE** le maire à signer la convention ci-jointe, ainsi que ses avenants éventuels ou tout autre document s'y référant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260518-2026\_05\_11-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2026  
Publication : 21/05/2026



Pour extrait certifié conforme  
Fait en mairie, le 18 mai 2026

**Gilles BORD**  
Le Maire de Pontault-Combault